



Chère Laura Flessel,

Comme tant d'autres Français, nous, fonctionnaires du ministère des sports avons vibré devant vos exploits du temps où vous glaniez des titres aux championnats d'Europe et du monde ou encore aux Jeux Olympiques.

Nous avons d'autant plus suivi votre parcours que, de la Guadeloupe à l'INSEP, **vous êtes clairement le fruit de ce que notre administration a pu générer de meilleur**, en vous permettant notamment de vous réaliser en tant que sportive mais, plus encore, en contribuant à votre construction identitaire à travers l'expérience que vous avez pu retirer de votre passion et du partage de celle-ci.

Vous êtes-vous jamais posé la question de savoir finalement quels rôles ont joué les fonctionnaires de la Jeunesse et des Sports dans votre parcours?

De l'aide à la création de votre premier club en Guadeloupe en passant par la formation des bénévoles qui faisaient naître en vous cette passion de l'escrime ; des choix de financer ou non des équipements et du matériel sportifs au soutien pour l'organisation des championnats d'où vous rameniez vos médailles ; de la formation technique et pédagogique de vos maîtres d'arme à vos entraîneurs de l'INSEP ou de l'équipe de France ; du financement de vos déplacements pour les compétitions à l'attention portée à votre insertion professionnelle ou à votre santé ;

À tous les instants de votre carrière sportive et, finalement, une grande partie de votre vie, **des conseillers d'animation sportive (CAS), des formateurs de CREPS, des conseillers techniques sportifs (CTS) et/ou des entraîneurs nationaux ont été présents sur votre chemin**, directement ou indirectement, pour vous permettre de devenir, au moins en partie, celle que vous êtes aujourd'hui.

Or, chère Laura Flessel, vous devez savoir que l'outil d'ingénierie sociale que constitue ce ministère est profondément usé et abîmé par plus de 15 ans de réformes incessantes : stratégies ministérielles de réforme (2003), audits de modernisation (2005), Révision Générale des Politiques Publiques (2007), Modernisation de l'Action Publique (2012), réforme de l'organisation administrative de l'Etat (2015). Sachez que pour cette dernière, nous sommes encore loin d'en avoir fini !

Entre CAP 2022, les travaux sur la gouvernance du sport et les nombreux rapports sur le sport demandés aux uns et aux autres, on voit bien que cette instabilité chronique n'est pas prête de s'arrêter.

Mais surtout, vos personnels font le constat amer que toutes ces réformes n'ont jamais poursuivi qu'un seul et même but : diminuer à tout prix le coût de cette administration qui ne représente pourtant que 0,13% du budget de l'Etat et dont la plupart des hauts fonctionnaires de Bercy n'ont jamais pu comprendre l'intérêt fondamental qu'elle représente pour le vivre ensemble.

Au moment de votre nomination, nous nous sommes tous réjouis car nous imaginions évidemment que, compte tenu de votre parcours, vous auriez à cœur de défendre les missions et les effectifs de cette maison qui est la vôtre, malgré les promesses de campagne du candidat Macron visant la disparition de 120 000

fonctionnaires sur ce quinquennat dont 50 000 pour la seule administration d'Etat (à laquelle les deux précédents Présidents s'étaient déjà largement attaqués).

Alors que certaines hypothèses de travail ont envisagé la disparition pure et simple du ministère des sports et à l'heure où vous annoncez par voie de presse la création d'une agence du sport en charge du développement et du haut niveau, il nous paraît plus que nécessaire de vous interpeler, à notre tour, sur la plus-value apportée par une administration d'Etat.

A terme, les collectivités territoriales offriront-elles à votre relève la même chance dont vous avez bénéficié ? Ou seront-elles contraintes elles aussi de faire des choix budgétaires face à la diminution de leur dotation globale de fonctionnement ? Nous connaissons tous la réponse... La cohérence entre les objectifs et les financements des fédérations au niveau national sera-elle assurée lorsque certains territoires considéreront que tel public ou telle discipline compétitive ne nécessitent pas d'être soutenus au regard des « particularismes locaux »... ?

S'agissant des agents qui sont aujourd'hui sous votre responsabilité et malgré une réduction plus que spectaculaire de nos effectifs depuis près de 15 ans, notamment des CAS, **nous avons continué de mener nos missions avec engagement et neutralité.**

Engagement, tout d'abord, en poursuivant nos actions de conseil et d'accompagnement auprès du mouvement sportif, des clubs, des comités et des Ligues. Comment maintenir l'emploi dans telle ou telle structure ? Comment faire la médiation avec telle collectivité quand tel comité rencontre des difficultés pour maintenir son activité ou pour organiser une manifestation sportive ? Comment aider une Ligue qui peinait à élaborer ou mettre en place un projet de développement ? Ce savoir-faire venait de vos personnels.

Mais, petit à petit, au rythme des diminutions d'effectifs et des crédits, on a commencé à nous dire que ce n'était plus nécessaire d'aller aux AG des comités ou de se rendre aux manifestations sportives, d'intervenir dans les formations préparant les futurs professionnels du sport, d'organiser des formations pour les bénévoles ou de promouvoir des actions autres que celles visant une réparation sociale segmentée par public au risque de laisser le reste des politiques sportives au gré du professionnalisme très hétérogène du mouvement sportif et du volontarisme erratique des collectivités locales.

On nous a donc fait comprendre ces dernières années que, faute de moyens, notre engagement devrait se porter davantage sur les missions dites régaliennes que vous entendez maintenant réserver exclusivement à cette administration constituée essentiellement de personnels techniques et pédagogiques.

Or pour ces missions à minima, **il faudra également pouvoir conserver leur neutralité.**

Et, ne vous y trompez pas, la neutralité n'est pas intrinsèque à chaque agent mais elle repose sur l'existence même d'un statut qui permet de pouvoir mener sans crainte et de manière distanciée ces fameuses actions régaliennes auxquelles les têtes pensantes de Bercy ou même, peut-être, de votre cabinet voudraient réduire notre administration.

Pensez-vous qu'un contractuel oserait engager une procédure administrative en direction d'une structure qui serait fortement soutenue par tel ou tel élu municipal ou député ? Croyez-vous qu'il soit possible pour un agent ne bénéficiant de la protection statutaire, de faire fermer l'organisme de formation d'une personne aux pratiques mafieuses ou de refuser des subventions aux centres d'animation d'une ville comme celle de Bordeaux, quand bien même ceux-ci seraient excédentaires ? Quelle valeur auront les

diplômes d'Etat lorsque l'ensemble des certifications aura effectivement été délégué aux organismes privés ?

Et soyons honnêtes, ce fameux statut est en grand danger à moyen/long terme, quelles que soient les annonces prononcées sur un ton rassurant par le ministre de la fonction publique juste avant la manifestation du 22 mai dernier. Un exemple concret : lorsque l'on voit que seuls 3 postes de CAS externe sont ouverts au concours de professeur de sport cette année, on en droit de s'interroger sur l'avenir des fonctionnaires au sein de ce ministère, voire de ce ministère, surtout lorsqu'on met en parallèle ce chiffre avec la réduction de 43 CAS sur l'ensemble du territoire, rien qu'en 2018. [En Aquitaine : suppression de 8,4 ETP alors que seuls 5 agents partent en retraite...]

Au final, vous l'avez compris, nous sommes moins inquiets que dépités devant tant de gâchis et de méconnaissance de nos métiers et de la plus-value sociale qu'ils apportaient. Aujourd'hui, nous regardons effarés la dégradation très nette du service que nous rendons au public et de nos conditions de travail, faute de moyens mais également de sens. Les personnels techniques et pédagogiques de votre ministère ne sont pas de simples contrôleurs et ne doivent pas devenir des sous-inspecteurs. Leur capacité d'adaptation, de conception et de mise en œuvre de projets porteurs de cohésion sociale est, certes, iconoclaste dans le paysage administratif Français, mais s'était révélé particulièrement efficient avec le temps.

Chère Laura Flessel, nous ne pouvons pas croire que vous serez la fossoyeuse d'une administration à laquelle vous devez tant. Il n'est pas trop tard pour que vous en preniez conscience afin d'éviter le démantèlement de cette belle maison, de ses moyens d'action et de ses missions fondamentales qui doivent rester, avant tout, éducatives et humanistes.

Luc NIKONOFF (SNEP-FSU)

*Déclaration du SNEP-FSU de Nouvelle-Aquitaine lue à la Ministre des Sports
lors de son déplacement du 24 mai 2018*